

Déclarations de franchissements de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

BAC MAJESTIC

(Eurolist)

Par courrier du 20 février 2008, la société anonyme Millimages (88, rue de la Folie Méricourt, 75011 Paris), contrôlée par M. Roch Lener, a déclaré avoir franchi :

- en baisse, le 15 février 2008, par suite d'une cession d'actions BAC MAJESTIC hors marché, le seuil de 20% du capital de la société BAC MAJESTIC et détenir 6 534 261 actions BAC MAJESTIC représentant 13 035 145 droits de vote, soit 15,12% du capital et 26,22% des droits de vote de cette société (1) ;

- en hausse, le 18 février 2008, par suite d'une acquisition d'actions BAC MAJESTIC hors marché, le seuil de 20% du capital de la société BAC MAJESTIC et détenir 10 067 236 actions BAC MAJESTIC représentant 16 568 120 droits de vote, soit 23,29% du capital et 33,32% des droits de vote de cette société (1).

(1) Sur la base d'un capital composé de 43 218 533 actions représentant 49 720 319 droits de vote.